



Agnetz

BULLETIN MUNICIPAL

2024

N°51

**BILAN
MI-MANDAT
2020-2023**

**CHANTIERS
2024**

**AGNETZ EN
HISTOIRE**

Créer un espace propice au bien-être et à une vie harmonieuse grâce à l'aménagement conseillé par une Architecte experte en Feng Shui

Christèle Fournier

06 03 09 93 97

cdfournier@wanadoo.fr



Pizza  Lusitalia

Lusitalia Clermont

Venez déguster nos délicieuses pizzas artisanales, nos desserts faits maison ainsi que d'excellents plats du jour ... dans un cadre chaleureux avec une équipe accueillante et dynamique !

Nos horaires :
Lundi au Samedi
11h-14h & 18h-22h

Sur Place
À Emporter
En Livraison

03 44 50 58 58

1A RUE GÉRARD DE NERVAL, 60600 CLERMONT

TOUT FAIRE
BREUIL MATERIAUX

**RÉNOVER,
CONSTRUIRE,
AMÉNAGER.**

BREUIL-LE-SEC
03 44 50 38 76
www.toutfaire.com

PLOMBERIE CHAUFFAGE

Installation • Dépannage • Ramonage

Salle de bains

03 44 72 00 65

**Nicolas
JEVOUCHTAK**

60600 AGNETZ



SARL FER & MÉTAUX
Achat - Vente Fer et Métaux
Dépôt de Benne
M. PROOT Jean-Luc

Horaires d'ouverture : 70, Grande Rue - 60510 REMERANGLES
Du lundi au vendredi
7h30 - 12h00
13h00 - 17h30
Samedi
7h30 - 12h00

Tél. : **03 44 78 92 46**
Port. : **06 12 94 99 63**
jean-claude.delahoche@orange.fr
SIRET : 377 769 252 00018



CE SOURIRE VOUS PARLE ?
NORMAL,
SAFTI
EST **N°1**
EN NOTORIÉTÉ

Résidente d'AGNETZ,
je suis votre Conseillère
Indépendante en Immobilier
pour le secteur d'Agnetz
et ses hameaux



ESTIMATIONS - VENTES - RECHERCHES DE BIENS
Contactez-moi !!! **06.80.44.34.57**
ou patricia.vianefe@safti.fr

Boulangerie • Pâtisserie
Viennoiserie • Pièce montée
Le Fournil d'Agnetz

Ouvert du jeudi au mardi de 6h à 19h / Ferme le mercredi
36, rue de l'Abbaye - Ronquerolles
60600 Agnetz

03 44 50 72 81



Le Moulin

264 Rue Bernard Laurent
60600 AGNETZ

Bar Tabac Le Moulin

PASCAL MILLET
PHARMACIE DES 5 HAMEAUX

LOCATION - VENTE DE MATÉRIEL MÉDICAL
LIVRAISON À DOMICILE

16 rue de l'Abbaye Ronquerolles 60600 AGNETZ

03 44 50 38 08

Notre entreprise s'associe à ses partenaires pour promouvoir

**L'ECO
CITOYENNETE**

MEDIA PLUS COMMUNICATION
Leader en communication
institutionnelle

 Utilisation d'encres
écologiques

 Papier issu de forêts
durablement gérées

 Fabrication Française

CE SUPPORT est une
réalisation
MEDIA PLUS
communication



LEADER
en communication
institutionnelle

contact@mediaplus.com.fr

04 92 27 13 89

- 02 Bilan de mi-mandat
- 04 Finances communales
- 05 Environnement
- 06 Travaux 2023
- 08 Chantiers 2024
- 10 Espaces verts
- 11 Bibliothèque / Tribune
- 12 Urbanisme
- 14 Plan d'Agnetz
- 16 CCAS
- 18 Du côté de nos enfants : écoles
- 20 Du côté de nos enfants : accueil de loisirs
- 21 Agnetz en Histoire (Le vase de Neuengamme)
- 22 Agnetz en Histoire : Échos d'Agnetz, il y a 100 ans !
- 24 Fêtes et cérémonies
- 25 Agenda 2024
- 26 Vie associative
- 27 Carnet de l'état civil
- 28 Infos pratiques



LA LETTRE DU MAIRE

Au seuil de cette année 2024, j'ai le plaisir de vous présenter notre actualité municipale dans ce nouveau bulletin.

Vous y lirez le bilan de mi-mandat de votre municipalité et nos rubriques habituelles sur les travaux, la bibliothèque, nos écoles et les activités périscolaires, l'urbanisme et la vie sociale..., sans oublier celle de notre historien local, André Dessaint, qui vous propose cette fois l'histoire du vase de Neuengamme qui est exposé en mairie. Vous retrouverez le livret de nos associations qui, avec leurs bénévoles à qui je présente toute ma gratitude, animent et égagent, avec beaucoup de mérite, la vie communale.

Ma préoccupation, et celle de mon conseil municipal, est bien sûr « L' Agnetz de demain » ! C'est ainsi qu'après avoir, en 2023, axé prioritairement notre politique sur les travaux nécessaires à la réalisation d'économies d'énergie, nous continuerons à rénover et améliorer notre voirie et notre patrimoine bâti, tout en menant notre commune sur la voie du développement durable. Et ceci sans perdre de vue cette notion de « bien vivre ensemble », dans un village qui doit évoluer en préservant ses caractéristiques champêtres.

Soyez certains que notre but est de tout mettre en œuvre pour le bien commun des agnessoises et agnessois à qui je souhaite une belle nouvelle année et la réalisation de leurs vœux les plus chers.

Stéphanie ANSART
Maire d'Agnetz

Bulletin municipal d'Agnetz Édition 2024 – Département de l'Oise

Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Directrice de la publication : Madame le Maire

Rédacteurs : Kathia Delormel, Benjamin Durand

Ont participé à ce numéro : les maires-adjoints, les associations,

M. Dessaint, les directeurs d'écoles, l'Illep

© Droits réservés : logos Agnetz@S.Duserre

ISSN : 2550-8326

Régie Publicitaire : Groupe Média Plus Communication - Z.I. Secteur C7

Allée des Informaticiens - CS 30075 - 06705 Saint Laurent du Var Cedex

Tél. : 04 92 271 389 - Site Web : www.mediaplus.com.fr

E-Mail : contact@mediaplus.com.fr

Impression : Imprimerie spéciale du Groupe Média Plus Communication

Dépôt légal : 2024



LE TRI
+ FACILE



BILAN DE MI-MANDAT 2020-2023



Finances

- Pas de hausse des taux d'imposition communaux.
- Une emprunt maîtrisé représentant 5% du budget communal.
- 35% de subventions obtenues auprès des institutionnels (État, Région, Département...) pour financer les opérations d'investissement.



Vie associative

- Maintien des subventions aux associations et soutien dans l'organisation d'évènements.
- Mise en place de la gratuité à la bibliothèque.
- Création d'une bourse aux jouets en 2022.
- Accueil de nouvelles associations et de nouvelles activités sportives sur la commune (roller, renforcement musculaire et pétanque).



Enfance et Jeunesse

- Création d'un Conseil municipal des jeunes.
- Mise en place en collaboration avec l'ILEP et les PEP de l'Oise d'une charte pour les jeunes à besoins spécifiques à l'accueil de loisirs de notre groupe scolaire.
- Mise en place d'activités "ados" à l'accueil de loisirs et ouverture d'une 4^{ème} semaine en juillet.
- Tarification sociale à 1€ pour les repas.
- Finalisation de l'équipement en tableaux numériques de l'école élémentaire.
- Poursuite du dispositif « Pass permis ».



Sécurité

- Amélioration des déplacements piétonniers sur la commune par la création de stationnements sur la chaussée pour libérer les trottoirs et création de nouvelles zones de rencontre (rues à circulation partagée avec priorité aux piétons et aux cyclistes...), ex : rues Henri Ayrald, Georges Hardivillé, rue des Marais...
- Renforcement de la vidéoprotection (ajout et changement de caméras).
- Réduction de la vitesse avec la mise en place de zones 30km/h (rues des fermes de Gicourt, des Pâtis, du pont de terre) et d'un giratoire, rue des muids.



Environnement

- Végétalisation de l'ancien cimetière.
- Mise en place de l'affouage dans les bois communaux (déjà 3 campagnes).
- Lutte contre les dépôts sauvages.
- Zéro phyto dans les espaces publics.



► Actions sociales et solidaires

- Ouverture d'une ligne de convivialité et mise à jour du registre des personnes vulnérables.
- Mise en place d'actions solidaires et participatives: Agnetz Estival (déjà 3 éditions), petits-déjeuners et apéritifs de convivialité, ateliers thématiques pour les aînés (ex: sérénité au volant, gestes aux premiers secours...).
- Mise en place de dispositifs pour les séniors: service « Courses séniors », plan canicule, plan grand froid.
- Ouverture d'un guichet enregistreur en mairie pour tous les demandeurs de logements sociaux.
- Participation à des journées solidaires (Journée de la femme, Semaine bleue, Semaine internationale du handicap...), sensibilisation à la lutte contre le cancer, au syndrome de Rett...
- Réalisation d'un court-métrage par les ados de l'accueil de loisirs avec « Passeurs d'images ».
- Signature d'une convention avec l'AITT (association intermédiaire de travail transitoire) pour permettre aux agnesois non imposables de bénéficier d'une aide pour régler des travaux de jardinage, ménage...

► Développement durable

- Extinction de l'éclairage public la nuit de 23h30 à 04h45.
- Passage en LED des deux tiers restants de l'éclairage public.
- Remplacement de l'éclairage intérieur des bâtiments communaux par des ampoules LED.
- Mise en place de la gestion technique centralisée (GTC) permettant de contrôler à distance toutes les installations afin d'en optimiser le fonctionnement.
- Reprise du calorifugeage des fluides (isolation des tuyauteries) dans les bâtiments communaux.
- Remplacement des chaudières dans les écoles et la salle du Parc par des matériels plus performants et novateurs.



► Communication

- Création d'une page Facebook mairie d'Agnetz.
- Nouveau site internet.
- Nouveau logo.



► Aménagement du territoire

- Développement de voies douces et de pistes cyclables.
- Aménagement d'un double boudodrome à Gicourt à proximité de l'aire de jeux.
- Réaménagement de la place Jean Jaurès à Ronquerolles avec création d'un parking et fleurissement par les élèves de maternelle.
- Révision du PLU pour modification mineure.
- Remplacement d'un court de tennis en quick par un court en gazon synthétique.



► Principaux travaux

- Transformation d'une maison en local commercial pour accueillir un bar tabac, *Le Moulin* à Ronquerolles.
- Rénovation des toitures de l'église, des écoles, des salles polyvalentes, du presbytère...
- Réfection du chemin de la garde.
- Réfection des trottoirs, rue de la croix verte.
- Réaménagement, requalification et enfouissement des réseaux dans plusieurs rues (rue du 17 juin 1944, voirie du Parc de la mairie, angle de la rue du pont de terre et de la rue Bernard Laurent).



FINANCES COMMUNALES

Une commune doit "fonctionner" (dépenses courantes) et "investir" (nouvelles installations, rénovation du patrimoine...). Tout ceci constitue le budget communal annuel dont voici un extrait axé sur les dépenses.



Dépenses 2023 3 970 000€

Bâtiments 370 000€

- Plan de sobriété énergétique des bâtiments
- Entretien général des bâtiments
- Mise en place d'une gestion centralisée du chauffage
- Remplacement de 2 chaudières dans les écoles

Charges et administration générale 1 290 800€

Cette dépense regroupe l'ensemble des services fonctionnels de la mairie et les charges courantes

Vie scolaire 580 000€

- Travaux d'entretien
- Dépenses de fonctionnement des 2 écoles + personnel dédié (ATSEM)
- Renouvellement des jeux extérieurs et intérieurs
- Délégation de service public de restauration scolaire et périscolaire à l'ILEP

Environnement et cadre de vie 1 066 000€

- Entretien de la commune
- Propreté, espaces verts, fleurissement
- Sécurité publique
- Construction d'un double terrain de pétanque
- Installation de 3 boîtes à livres



Vie associative, culture et sport 115 000€

- Subventions aux associations
- Programmations culturelles et festives
- Bibliothèque municipale

Voirie et éclairage public 390 000€

- Entretien régulier de la voirie communale
- Passage en LED du parc d'éclairage public

Action sociale 37 200€

- Subvention au CCAS
- Manifestations diverses

Aménagements urbains 121 000€

- Travaux d'aménagement divers de voirie
- Réfection de la couche de roulement rue de la fontaine Saint Léger

FINANCES

➤ L'affouage : une action solidaire et un impact environnemental

3^{ème} campagne d'affouage

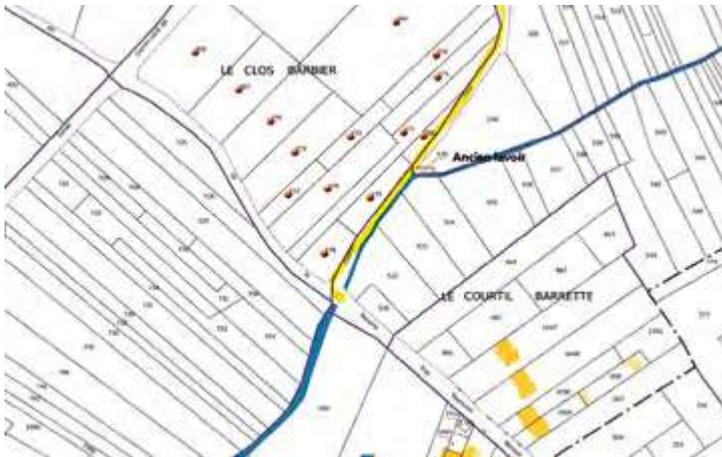
À Agnetz, nous pratiquons l'affouage depuis trois ans, dans le cadre d'un programme de gestion des bois communaux établi sur 6 ans.

Chaque année, les parcelles nécessitant une éclaircie sont divisées en lot. Après un tirage au sort, chaque affouagiste peut prendre possession de sa parcelle dont les arbres à abattre sont préalablement marqués.



Quelques chiffres depuis 3 ans :

- 77 foyers ont profité du dispositif depuis 2021 (plus de 30 en 2023)
- Plus de 250 stères de bois en moyenne ont été prélevés
- 20 à 30 lots attribués par campagne



➤ La renaissance de certains chemins ruraux

Grâce à l'affouage, un certain nombre de chemins ruraux abandonnés depuis des années sont ainsi remis en état. Le chemin de la garde à Boulincourt en est un exemple. D'autres sont en cours de réhabilitation, notamment le chemin rural dit Voirie Grand Pierre à Boulincourt menant à un ancien lavoir. À découvrir prochainement!

➤ Opération de recyclage : « Un bouchon, un sourire »

La municipalité, à travers son conseil municipal jeune, a mis en place début 2023, la récupération de bouchons plastiques. La première livraison estimée à 120kg a été remise à l'association « **Bouchons d'amour** » en septembre dernier. Aujourd'hui la collecte se poursuit grâce à nos deux récupérateurs de bouchons installés en mairie et à l'école du Parc.

Que deviennent ces bouchons ?

Une fois collectés, les bouchons sont triés, acheminés vers une entreprise de recyclage qui reverse le produit de la vente à l'association « Bouchons d'amour ». A son tour, celle-ci reverse la recette à Hand'chiens avec qui elle a signé une convention de partenariat. L'objectif est d'aider à financer l'éducation de chiens d'assistance pour des personnes en situation de handicap et/ou de vulnérabilité et de les mettre à disposition gratuitement. En 2022, c'est une enveloppe de 15000€ qui a été versée par Bouchons d'amour à Hand'chiens grâce aux collectes organisées à travers le territoire.



La remise des bouchons entre E. Bernadico, votre élu référent sur les questions environnementales et L. Quentin de « Bouchons d'amour ».



PRINCIPAUX TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS EN 2023

Une enveloppe de 604 351€ a été consacrée en 2023 à l'entretien de nos bâtiments, à l'aménagement urbain, à la voirie et à l'éclairage public.

La mise en place du plan de sobriété énergétique, priorité de l'année 2023, avec l'objectif de diminuer d'au moins 20% nos dépenses, est pour notre plus grande satisfaction, quasiment finalisée. L'économie réalisée sera constatée dans le courant de l'année 2024.

PLAN ÉNERGIE : zoom sur les 6 axes réalisés en 2023

- 1 • La reprise du calorifugeage des conduites de fluides sur nos chaudières (budget : 13 111€),
- 2 • Le remplacement par des ampoules Leds de l'ensemble du parc d'éclairage public communal y compris du stade Silvio Serradimigni et du plateau sportif (budget : 393 000€),
- 3 • Le remplacement des chaudières des écoles élémentaire et maternelle par des matériels performants et novateurs (budget : 58 000€),
- 4 • Le remplacement de l'ensemble de l'éclairage intérieur des bâtiments communaux par des ampoules Leds (budget : 49 390€),
- 5 • La mise en place d'une Gestion Technique Centralisée (GTC) permettant le contrôle à distance de tous les appareils, optimisant leur fonctionnement et donc leur consommation (budget : 80 000€),
- 6 • Le changement du mode de chauffage de la salle du Parc : mise en place d'un nouveau chauffage soufflant (Aéroterm) en complément de la chaudière à gaz installée en 2017 (budget : 10 850€).



**CES TRAVAUX ONT ÉTÉ SUBVENTIONNÉS
À HAUTEUR DE 80% PAR L'ÉTAT
ET LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE.
MERCİ POUR LEUR SOUTIEN FINANCIER.**

Calorifugeage chaudière mairie



› Voirie et bâtiments

- **Réfection de la toiture de la chapelle sud-est de l'église Saint Léger**: changement des liteaux et des tuiles
- **Réfection du tapis routier, rue de la fontaine Saint Léger**
- **Ouverture du mur d'enceinte du parc de la mairie et aménagement d'un chemin** pour se rendre en toute sécurité à l'école du Parc.



› Aménagements et entretien par nos services techniques

- **Création d'un nouveau bouldrome de 18 X 25m** à proximité de l'aire de jeux de Boulincourt,
- Mise en place d'un **nouvel abribus**, rue de Froissy à Ronquerolles
- Mise en place de **3 nouvelles boîtes à livres**: dans le parc de la mairie, place Jean Jaurès et rue du cimetière
- **Remise en peinture de la salle Saint Léger**
- **Réfection de l'escalier du gymnase du Parc**



Rue de Crèveœur

› Renouvellement du réseau d'eau potable

Des travaux sur le réseau d'eau potable portés par la Communauté de communes du Pays du Clermontois ont été réalisés à Ronquerolles, rues de Lessier et de Crèveœur ainsi qu'à Agnetz rue de la Fontaine Saint Léger.



**RÉNOVER,
CONSTRUIRE,
AMÉNAGER.**

BREUIL-LE-SEC
03 44 50 38 76
www.toutfaire.com

Votre élu référent:

Jean-Pierre ROUSSELLE

Maire-adjoint aux travaux



CHANTIERS 2024



LES GRANDS CHANTIERS 2024

► Démarrage de l'enfouissement des réseaux de la rue de Froissy

La rue de Froissy, axe majeur de circulation de notre commune avec une traversée moyenne de plus de 3 000 véhicules par jour, bénéficiera de l'enfouissement des réseaux aériens à partir de 2024.

La première tranche concernera le tronçon entre l'impasse de Ramecourt et l'impasse du poirier mulot. Le trottoir sera réaménagé pour permettre une circulation piétonne plus aisée. ÉNEDIS en profitera d'ailleurs pour enfouir la ligne 20KV qui traverse Ronquerolles et qui, par la chute de branches d'arbres lors de tempêtes, tombe régulièrement en panne.



► Amélioration de la vidéoprotection

Installé depuis plus de 10 ans, notre système de vidéoprotection a fait ses preuves. Cependant, devant les évolutions technologiques (vision nocturne plus fiable, lecture de plaques minéralogiques...), **11 d'entre elles**, stratégiquement choisies, vont être remplacées par du matériel plus performant.

➤ Récupération des eaux de sources

Agnetz est bâtie majoritairement sur des sources. A ce jour cette eau coule en permanence même en période de sécheresse. Le captage de cette eau « gratuite » couplée à la récupération des eaux de toiture couvrira la totalité des besoins annuels en arrosage des espaces verts de la commune. Et ceci grâce à l'installation d'une cuve de grande capacité, qui sera enterrée à proximité de la salle du Parc.



Dans nos écoles



➤ Installation d'un nouveau Tableau Blanc Interactif (TBI)

La commune a toujours soutenu le développement du numérique dans ses écoles, notamment par l'installation, dans chaque classe de l'école élémentaire, de TBI. L'heure est venue de s'adapter aux évolutions technologiques de ces matériels et de remplacer les plus anciens par du matériel flambant neuf et pourvu des dernières innovations !

➤ Installation de stores limitant la chaleur à la maternelle

L'école maternelle du petit prince est spacieuse, bien conçue et entretenue régulièrement mais elle a un défaut. En cas de fortes chaleurs, la température grimpe et les sources de rafraîchissement sont rares vu son exposition. C'est pourquoi, celle-ci va être dotée de stores spécifiquement conçus pour renvoyer la chaleur et conserver la fraîcheur à l'intérieur des locaux.

ESPACES VERTS

AGNETZ, UN PATRIMOINE À ENTREtenir

Une équipe de 14 personnes



Zoom sur ...



► Le stade Serradimigni, un investissement qui s'entretient toute l'année

9 mois sur 12, le stade Silvio Serradimigni s'anime tous les samedis et dimanches au rythme de ses équipes de football locales. Particulièrement sollicité, il nécessite une attention particulière de la part de nos services techniques.

Tout au long de l'année et principalement au printemps, un certain nombre d'actions préventives sont planifiées: opérations mécanisées (décompactage,

aération du sol et défeutrage), apports d'engrais à diffusion lente (3/an), regarnissage et roulage, entretien des matériels... sont autant de prestations à effectuer pour avoir un stade opérationnel.

L'entretien n'est pas en reste puisque les tontes régulières à hauteur différentes suivant le taux d'hydrométrie assurent la régénération des graminées et le système d'arrosage automatique entièrement autopiloté permet une consommation d'eau la plus rigoureuse possible. Sans toutes ces actions, la pelouse «grillerait» en été. Ce serait alors un investissement considérable de réengazonner tout le stade chaque automne et une perte d'argent pour la collectivité.

► Vous vous questionnez, nous vous répondons !

«Le stade Serradimigni était verdoyant cet été alors que nous étions en alerte sécheresse. La mairie fait de l'arrosage intensif malgré les restrictions d'eau? Et la nuit en plus pour ne pas être vu!».

Réponse: Le système d'arrosage automatique, équipé d'un pluviomètre est capable de jauger la quantité d'eau à projeter en fonction des besoins de la pelouse. Couplé à l'estimation de la rosée matinale (arrosage de surface naturel), à la diffusion lente des engrais fournis à la terre au printemps, à des tontes et à la mise en route nocturne de l'arrosage, c'est un petit millimètre d'eau sur la surface du terrain qui a été consommé chaque jour. De quoi maintenir le déroulement des compétitions. Par ailleurs, l'interdiction d'arroser les stades de 11h à 18h a toujours été respectée.



INSCRIVEZ-VOUS À LA Bibliothèque municipale
LA MEILLEURE RESSOURCE POUR TROUVER UN LIVRE

- Consultez et empruntez les derniers bestsellers.
- Réservez votre livre.
- Faites des suggestions d'achat.
- Profitez et participez aux animations mises en place par le réseau des bibliothèques de l'Oise (spectacles, séances de bébé lecteur, lectures de contes...)

ET
 PROFITEZ gratuitement et en quelques clics de l'offre de la MÉDIATHÈQUE NUMÉRIQUE DE L'OISE (presse en ligne avec CAFEYN, webradios avec MUSICME, autoformations avec SKILLEOS... sur <https://mdo.oise.fr>)

Bibliothèque municipale
 28 rue Gaston Paucellier
 60600 AGNETZ
 Tél : 03 44 78 37 72
 (accès par la salle du Parc)



TRIBUNE

La parole à...

« Ensemble pour Agnetz »

En 2023 comme en 2022, nous nous sommes efforcés de vous représenter au quotidien.

Sur notre page Facebook « Ensemble pour Agnetz », lors de nos rencontres, vous nous faites part de vos préoccupations, de vos idées pour améliorer votre quotidien dans notre beau village.

Nous sommes toujours présents, essayant de trouver une réponse, une solution rapide.

Interlocuteurs attentifs, nous portons votre voix en mairie et à chaque conseil municipal: gestion du budget, écoles, périscolaire, place des anciens et des jeunes, vie associative, commerces, sécurité, routes, stationnement, vitesse, incivilité, environnement...

Aucun sujet n'est mis de côté!

Nous continuerons à porter vos attentes avec force et détermination. N'hésitez pas à nous les faire remonter!

Béatrice Lacroix, Daniel Masse, Aurélie Carpentier, Benoit Ménard, Christine Féli

✉ agnetzensemble2020@gmail.com

SARL DELAHOCHÉ

Père & fils

ACHAT - VENTE FER MÉTAUX

31 Grande Rue - 60510 Rémérangles

CENTRE DU VILLAGE

Tél. : 03 44 78 92 69 - Port. : 06 80 27 78 88

E-mail : delahoche-sarl@orange.fr

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Le samedi de 8h à 12h

FRANCE BOISSONS



FRANCE BOISSONS AGNETZ
 685, rue Simeon G. de la Roque
 60600 AGNETZ

Tél. 01 30 42 90 98

www.france-boissons.fr

URBANISME

➤ Avant vos travaux, déposez une autorisation d'urbanisme en mairie

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager, de démolir...) ou une déclaration préalable de travaux.

Avant de commencer vos travaux, il est fortement recommandé de se renseigner sur le type d'autorisation d'urbanisme à déposer et le délai sous lequel cette autorisation d'urbanisme est délivrée (sans compter le délai d'affichage qui vous permet de vous protéger contre d'éventuels recours, notamment le recours du tiers que vos voisins peuvent saisir).

Nous vous conseillons d'interroger vos prestataires de travaux avant toute commande et réalisation. Ces derniers peuvent même vous fournir des plans, des notices,... à déposer dans vos demandes d'autorisation. Enfin, pour éviter toute mauvaise surprise au moment d'une commande (si vous êtes attiré par une offre promotionnelle et avant de valider votre devis (qui vaut contrat une fois signé), exigez des clauses suspensives pour récupérer tout ou partie de votre acompte en cas d'opposition à votre autorisation d'urbanisme. Sachez que si un commercial vous a vendu un bien soumis à autorisation (véranda, piscine,...) sans prendre en compte les règles d'urbanisme, vous pouvez considérer qu'il n'a pas rempli son obligation d'information et de conseil, et demander à être remboursé par recommandé avec AR. Sans réponse satisfaisante, vous pourrez saisir le tribunal d'instance, voire les services de la répression des fraudes en cas d'abus avéré. Consultez éventuellement un avocat pour bien maîtriser les étapes à suivre.

Les règles d'urbanisme sont régies par le plan local d'urbanisme consultable sur le site internet de la mairie, mais également par le code de l'urbanisme.

Les Cerfas de demande d'autorisation d'urbanisme évoluant très régulièrement, nous vous conseillons de consulter, avant dépôt, que le Cerfa correspond bien à votre demande (parfois entre votre souhait de projet et le dépôt se passent quelques semaines voire quelques mois).

Une régularisation en urbanisme (déclaration après réalisation), que la mairie permet exceptionnellement pour une gestion de bon sens, n'est possible que si les travaux réalisés sont conformes aux règles en vigueur au moment du dépôt. En cas de projet plus complexe, il vous est vivement conseillé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux, qui vous permettra dans un second temps de déposer un projet qui répondra à toutes les recommandations qui vous auront été précisées.

À consulter sur www.agnetz.fr rubrique urbanisme :

- Le PLU communal
- La foire aux questions

Liens utiles :

- <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/> (zonage et relevé cadastral)
- <https://www.anabf.org/> et <http://atlas.patrimoines.culture.fr/atlas/trunk/> (parcelle concernée par les règles des architectes des bâtiments de France)
- <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319> (site gouvernemental)



Zoom sur

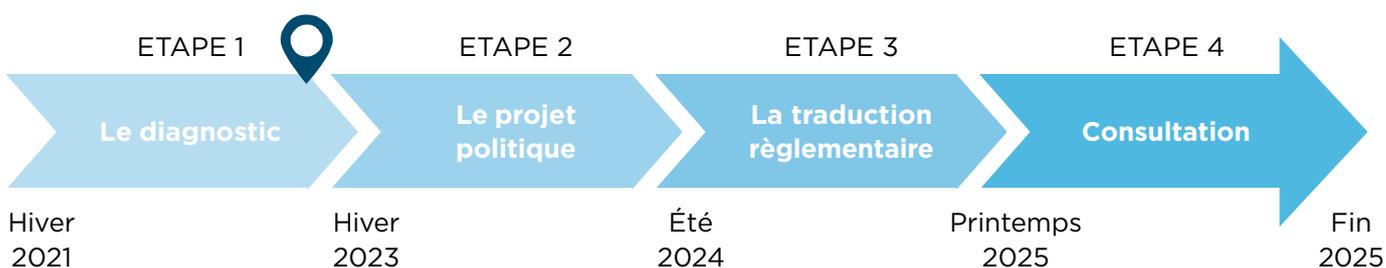
► Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - Habitat et Mobilités de la Communauté de Communes du Clermontois

Le PLUI est un document de planification et d'urbanisme qui régit le droit à construire sur le territoire communautaire. Prescrit en mai 2021, le PLUI de la Communauté de communes du Clermontois se substituera aux documents d'urbanisme communaux actuellement en vigueur sur le territoire* et notamment à celui d'Agnetz.

Il traduira le projet politique en termes de développement, d'aménagement et d'urbanisme mais également en termes d'utilisation des sols pour les 10 à 15 prochaines années.

Le PLUI du Pays du Clermontois comportera également deux volets spécifiques sur l'Habitat et la Mobilité (d'où l'ajout des lettres « H » et « M »).

Les grandes étapes d'élaboration du PLUI-HM



Après la phase « diagnostic » réalisée en 2023, l'élaboration du PLUI-HM se poursuivra dès janvier 2024 avec la phase Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). La concertation avec les habitants reste primordiale dans l'élaboration du PLUI-HM. Chacun a donc la possibilité de formuler des observations, remarques et propositions sur le registre de concertation mis à disposition dans l'ensemble des mairies du Clermontois et donc sur Agnetz. Un site internet dédié au PLUI-HM sera également bientôt en ligne afin de vous tenir informés de l'avancement des travaux.



Plus d'informations sur <https://pays-clermontois.fr>
ou le service ATDE à s.kartal@pays-clermontois.fr

(*) 16 PLU, 1 carte communale, 1 Règlement National de l'Urbanisme

L'équipe d'urbanisme est constituée de Mme Carole CAPRON, disponible tous les jours aux horaires d'ouverture de la mairie et de Mme Joly Condetta, adjointe à l'urbanisme, disponible les mercredis après-midi, vacances scolaires ou sur rendez-vous. Elles répondent volontiers à vos interrogations et vous accompagnent dans la genèse de vos projets. Elles sont le relais avec le service instructeur de la Communauté de communes.

Votre élue référente :

Claire JOLY CONDETTE

Maire-adjointe
à l'Urbanisme

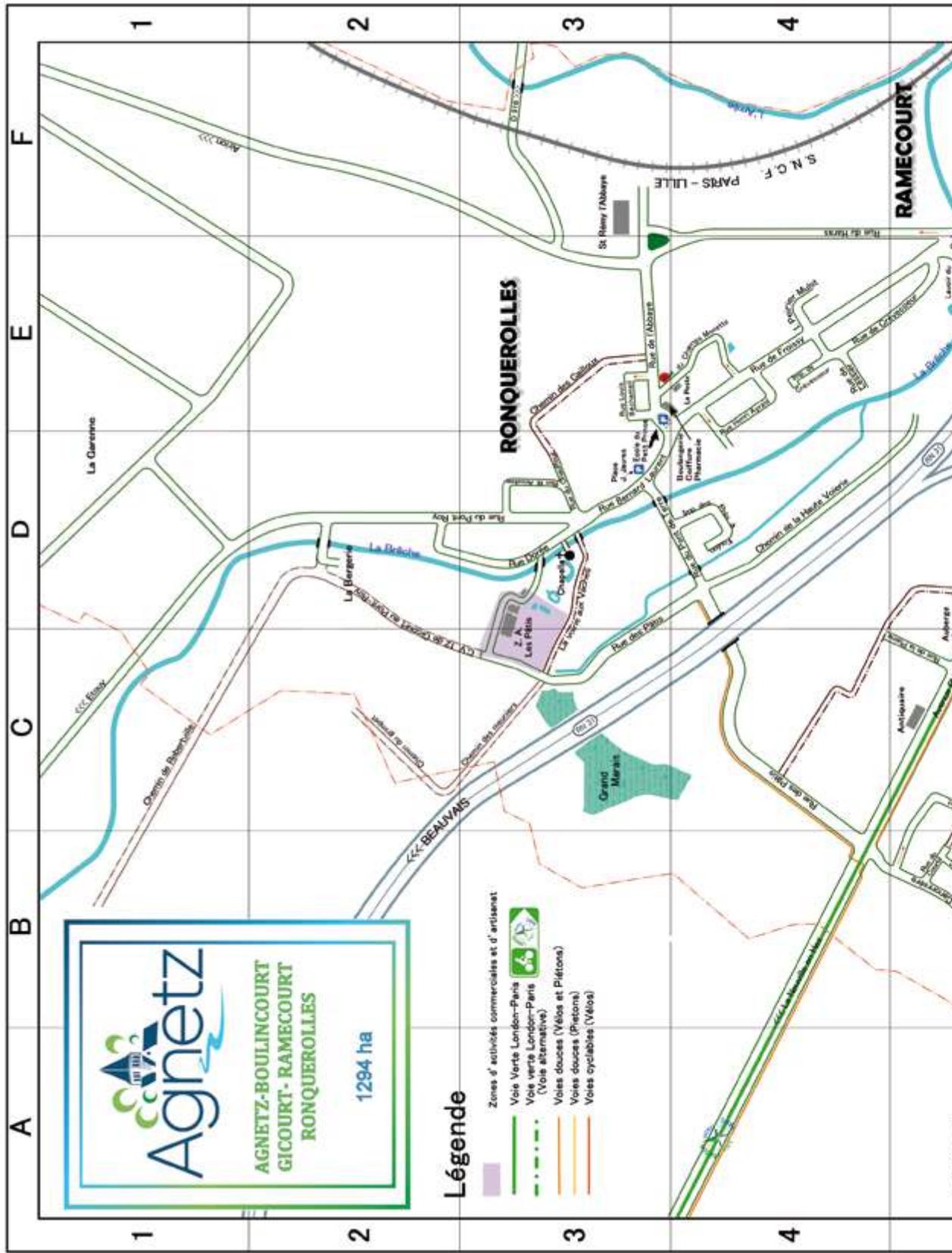




PLAN DE LA COMMUNE

Index des rues

17 juin 1944 (rue du).....	D6
Abbaye (rue de l'.....)	E3
Anes (chemin aux.....)	C7
Anselme (rue Marceau).....	D3
Ayrald (rue Henri).....	E4
Beauregard (impasse).....	D6
Béchameil (rue Louis).....	E3
Benoist (rue Raymond).....	A6
Bigand (rue Amédée).....	E6
Bois d'Agnetz (rue du).....	E7
Bosquet (rue du).....	B5
Boulincourt-Agnetz (chem.de).....	C6
Boulincourt-Agnetz (CV14 de).....	C6/7
Buttes (ruelle des).....	E6
Buttes (rue des).....	E5
Cailloux (chemin des).....	E3
Canonnière (rue de la).....	B5
Carrefour de la Vierge.....	E6
Carrefour des Buses.....	D5
Carrière Lagache (chemin de la).....	D8
Champ blanc (allée du).....	D6
Chauffour (rue du).....	D3
Chemin vicinal n° 8.....	D7/8
Cimetière (rue du).....	D6
Courtial (avenue Philippe).....	C/D5
Courtill (impasse du).....	B5
Courtill (rue du).....	B5
Crévecoeur (impasse de).....	E4
Crévecoeur (rue de).....	E4/5
Croix verte (impasse de la).....	F5/6
Croix verte (rue de la).....	F5
Croquevillière (chemin de la).....	A6/7
Daux (rue Lucien).....	E6
Demouy (rue André).....	B5
Dorée (rue).....	D3
Eglise (rue de l').....	E7
Empire (rue de).....	B/C5
Etang de Crécy (rue de l').....	F3
Faÿ (rue de).....	E7
Fermes de Gicourt (rue des).....	C5
Fontaine st Léger (rue de la).....	D6
Froissy (rue de).....	E4
Garde (chemin de la).....	B5
Garenne (chemin privé de la).....	D1
Grimpet (chemin du).....	C2
Haras (rue du).....	F4
Hardivillé (rue Georges).....	A6
Haut des vignes (allée du).....	A6
Haute-voirie (chemin de la).....	D4





Jaurès (place Jean).....D3	Les Sables de Ramecourt EF/5,6
Jérôme (impasse).....D7	MairieE7
Lambert (rue Henri).....A/B6	Maison de la Chasse & de la Nature...E5
Laurent (rue Bernard).....D3	Maison du BâtimentF6
Lavallée (rue Robert).....F6	Monument aux MortsD7
Lessier (rue de).....E4	PompriersF5
Lilié (impasse Joseph).....F7	Poste (la)E4
Marais (chemin du).....E7	SAIDV.....E7
Marais (rue des).....E7	
Masse (rue Aurélien).....B6	
Meuniers (chemin des).....C3	
Monette (rue du champ).....E4	
Montagne (rue de la).....D7	
Morenvillé (rue Charles).....A/B6	
Morilles (chemin des).....A7	
Moulin de la Brèche (ch.privé du).....D4	
Muids (rue des).....C5	
Orget (impasse).....C6	
Parc (impasse du).....E7	
Passage piétons sous RN 31.....F5	
Pâtis (rue des).....C3/4	
Paucellier (rue Gaston).....E7	
Petite couture (Imp. de la).....C5	
Place Aristide Briand.....D7	
Place Bousselet.....B6	
Place des Déportés.....A6	
Plaideurs (chemin des).....D8	
Plaine (rue de la).....C5	
Poirier Mulo (rue).....E4	
Pont de terre (rue du).....D4	
Pont Roy (rue du).....D2/3	
Près à Foulon (rue des).....D4	
Presbytère (rue du).....D7	
Ramecourt (impasse de).....F5	
Râques (rue des).....B6	
Robertville (chemin de).....C1	
Roque (rue Siméon G. de la).....E5/6	
Rû (impasse du).....B5	
Sablons (impasse des).....B5	
Sources (rue des).....B6	
Tailon (impasse).....A6	
Terrière (chemin de la).....B5	
Thomas (rue Marcel).....E7	
Tour de ville (chemin du).....A6/7	
Traversière (Chaussée).....E6/5/F5	
Van Lancker (rue Joseph).....D/E6	
Voirie aux vaches (chemin de la).....D3/4	
Voirie brulante (chemin de la).....D6	
Voirie de l'entre deux bois (ch.de la)E7	
Voirie de l'usage (chemin de la).....A6	
Voirie de Mello (chemin de la).....B7	
Weiss (rue Robert).....C5/C6/D6	

Index des lieux-dits, monuments, services et associations

Ateliers municipaux.....F6	CimetièreD6
Bibliothèque municipale.....E7	Collège Sainte Jeanne d'Arc.....E5
Calvaire du BroquierD5	Ecole élémentaire du ParcE7
CalvairesC5/E3	Ecole maternelle du Petit Prince.....D3
Cascade (anc. moulin de Lessier).....E4	Eglise (XIII°, XIV° et XVI° siècles).....D7
Chapelle (Ronquerolles).....D3	Gymnase municipal.....E7
Chapelle des Déportés.....B6	La Garenne (ferme).....D1
Les Chevaux d'Agnetz.....E7	Lavoir du Broquier (restauré 2002)...E5
Ateliers municipaux.....EF/5,6	Les Sables de RamecourtEF/5,6
Salle des fêtes du Parc.....E7	MairieE7
Salle Saint-Léger.....B5	Maison de la Chasse & de la Nature...E5
Salle Sainte Agnès.....F3	Maison du BâtimentD7
Saint Rémy l'Abbaye (ferme).....D6	Monument aux MortsF5
Stade Silvio Serradimigni.....A6	PompriersE4
Stèle des Déportés.....E5	Poste (la)E7
Surdipôle.....C/D3	SAIDV.....E7
Z.I. les Pâtis (usines).....E7	

Votre élue référente :

Elisa CORBILLON

Maire-adjointe
aux affaires sociales

Entretien sur rendez-vous
tous les mercredis matin
et vendredis après-midi



Des partenariats qui fonctionnent

Octobre rose, La journée de la femme, La journée mondiale de l'autisme, la semaine bleue... sensibiliser à une cause fait également partie des prérogatives du CCAS. Ces actions sont toujours menées en partenariat avec une association locale, départementale ou nationale. Remercions-les !

Rando Sym-pas, La compagnie des Myriades, la Joie de vivre, Entraide Autisme, La ligue contre le cancer, France Alzheimer, Le Lions Club, Les collectionneurs du Clermontois, Le club clermontois de rugby, La maison de la chasse, Esprit Shaoyin, l'A.S Athlétisme, l'ASA Tennis, l'ONF, le cercle philatélique du Clermontois...

Des actions en quête de leur public

Cette année encore, la programmation a été riche. Mais certaines opérations mises en place peinent à trouver leur public (ex: les ateliers « Cap Bien-être » planifiés en novembre et décembre). Qu'il est difficile de rassembler nos aînés... Ils sont déjà probablement très occupés !

Afin de mieux répondre à leurs attentes et de leur proposer des actions cohérentes avec leur emploi du temps et leurs besoins, le CCAS invite les personnes âgées de plus de 60 ans à répondre au petit sondage suivant. Il est en effet, question de recueillir à nouveau, vos besoins spécifiques, vos envies, vos idées... afin de cibler au mieux vos attentes et d'être toujours au plus près de vos préoccupations. Continuons ensemble !

« La plus grande richesse,
être utile aux autres. »



Mieux vous cerner pour mieux vous répondre

Quelles sont vos disponibilités ?

Matin Après-midi Du lundi au vendredi Le week-end

Quelles sont vos attentes ?

Ateliers thématiques Aides financières Actions contre l'isolement Autres :

Adressez-nous vos réponses avant le 13 février 2024
à CCAS - Mairie d'Agnetz - 78 rue de Faÿ 60600 AGNETZ

► Le repas des aînés, toujours plébiscité

S'il est un évènement qui fonctionne, c'est bien le repas offert aux aînés au printemps. Il a toujours obtenu les faveurs de nos séniors. Il faut dire que la commune s'attache à mettre les petits plats dans les grands pour offrir une prestation de qualité. Le Clermotel, notre traditionnel hôte pour l'évènement, accueillera à nouveau nos séniors au printemps 2024. La date est d'ores et déjà fixée au **dimanche 7 avril 2024**. Son format sera similaire aux années précédentes avec une ambiance plus feutrée et moins sonore, afin d'offrir un meilleur confort auditif à chacun et permettre les échanges entre les invités.



► Pensée pour Liliane Régnier

Elle a marqué de sa présence le CCAS pendant de longues années en s'investissant particulièrement pour nos aînés. Elle nous a quittés en avril dernier. Nous lui témoignons notre reconnaissance.



► AGNETZ ESTIVAL, une 3^{ème} édition perturbée par la pluie

«Nous étions pourtant au mois d'août, mais il a fallu faire avec une météo plus que maussade» indique Elisa Corbillon. «En 24 heures, le programme a été en partie réorganisé. Certaines activités en extérieur ont été déménagées dans le gymnase du Parc, la salle du conseil de la mairie... Ce temps a forcément eu des répercussions sur la fréquentation mais dans l'ensemble la satisfaction a été générale. Il fallait éviter l'annulation et nos efforts ont payé».



4^{ème} édition en préparation

Agnetz Estival sera reconduit du **21 au 23 août 2024** mais cette fois sur le stade Serradimigni. Dans sa continuité, auront lieu les jeux Intervillages prévus le samedi 24 août.



Appel à candidature Agnetz Estival 2024 / Scène ouverte

Bénévoles, chanteurs, musiciens... nous avons besoin de vous!

Envoyez votre candidature à e.corbillon@agnetz.fr et devenez acteur de cette manifestation.

DU CÔTÉ DE NOS ENFANTS : ÉCOLES



À L'ÉCOLE DU PETIT PRINCE

« Un enfant à qui on ne demande jamais ce qu'il ne peut pas faire, ne saura jamais ce qu'il peut faire. » John Stuart Mill

L'engagement de l'ensemble de toute l'équipe enseignante de l'école témoigne comme chaque année, grâce aux actions menées auprès des enfants de l'école du Petit Prince, de sa volonté d'instruction et d'éducation, volonté respectueuse des valeurs citoyennes et institutionnelles communes que sont la coopération, la solidarité et l'entraide.

Dans cette grande ruche éducative dans laquelle évoluent les enfants, saluons aussi l'ensemble des personnes qui œuvrent, par leur savoir-faire, leurs compétences et leur soutien financier, à l'amélioration de leurs conditions de travail pour ce bien commun qu'est l'instruction. L'accomplissement de cette tâche, si complexe et si intéressante qui réclame de la générosité, de la patience et du temps, ne peut réussir sans la contribution active de cette grande chaîne éducative que constituent les enseignant(es), les familles, les intervenants extérieurs, la municipalité et tous les employé(e)s qui entretiennent les locaux, qui secondent et qui encadrent les enfants.

Pour l'équipe de la coopérative scolaire

Le mandataire : M. JL BOMPIERRE

Année scolaire 2023/2024

Toujours avec la volonté de mener des projets riches et variés, l'équipe enseignante dévoilera plus précisément ses projets et les événements que vivront les enfants au cours du 1er semestre: spectacles, animations, bals, sorties scolaires et projets collectifs d'école ou individuels de classe (jeux de société etc.).

À noter que deux rendez-vous sont déjà passés :

- Le goûter de Noël offert par la municipalité, le 21 décembre,
- Le spectacle « Noël à la ferme » de la Compagnie Petit Théatrum Popularem, le 22 décembre.

Le partenariat avec la bibliothèque est reconduit sur les emprunts de livres et le projet « A la découverte d'un conte ».



Votre élue référente :

Audrey BEAUFILS

Maire-adjointe
aux affaires scolaires,
périscolaires et
extrascolaires



ÉCOLE DU PARC

« Une dynamique est lancée »

Élodie Joan, nommée directrice de l'école du Parc en septembre 2022 a été reconduite dans ses fonctions lors de la dernière rentrée scolaire. Le bilan est positif nous confirme-t-elle.

« Une dynamique est lancée au sein de l'équipe. Il faut essayer d'entretenir des relations de confiance aussi bien avec les familles, qu'avec la mairie ou encore l'inspection académique. Je m'y attelle au quotidien malgré les difficultés parfois rencontrées. ».



► Des sorties pour nourrir les projets pédagogiques de chaque classe

Visites de sites, d'expositions, de musées... les sorties favorisent l'acquisition de compétences et de connaissances par les élèves et s'inscrivent dans un projet bien défini.



Passage en revue des visites et sorties proposées au cours de l'année scolaire 2022/2023 :

- Centre de Tri et de Valorisation Énergétique de Villers Saint-Paul,
- Exposition sur la préhistoire (vestiges trouvés sur la commune),
- La Piscine - musée d'art et d'industrie de Roubaix,
- Sucrierie de Francières,
- Tactile Tour par le SAIDV à Agnetz,
- Sortie théâtre en l'air,
- Salon des Barbouilleurs à Agnetz,
- Spectacles avec Le CAL du Clermontois

Plusieurs projets de classe en perspective

- Direction le parc du Futuroscope à Poitiers pour les élèves de CM2 de Mme Badeau. Un projet pédagogique orienté « **sciences et images** », mené en partenariat avec une école de Beauvais pour lequel la coopérative scolaire a obtenu une subvention exceptionnelle de 1500€ de la part de la mairie.
- Travail sur les émotions pour les classes de Mme Joan (CP) et Mme Gelli (CP/CE1). Les enfants vont apprendre à exprimer leurs émotions de manière constructive, à décrypter celles des autres, à s'adapter... et tout cela en musique et en saynètes.
- Théâtre pour la classe de Mme Buvry
- Ateliers philo en partenariat avec la bibliothèque d'Agnetz pour les classes de Mme Buvry (CM1/CM2), Mme Marty (CE2) et Mme Magniez (CM1).

Des apprentissages maintenus

Des intervenants extérieurs assurent à nos élèves des cours de musique et de sport. Notons que cette année toutes les classes sans exception se rendront à la piscine de Fitz-James.

► Une classe mobile pour apprendre l'informatique

Alternative à la traditionnelle salle informatique, **la classe mobile composée de 13 ordinateurs portables a été financée conjointement par la mairie et le Conseil départemental de l'Oise à hauteur de 13 000€.** Elle permet aux enseignants une utilisation ponctuelle de l'informatique sans qu'il soit nécessaire de faire déplacer les élèves dans une salle particulière.



DU CÔTÉ DE NOS ENFANTS : ACCUEIL DE LOISIRS



ACCUEIL DE LOISIRS

Des animations et des sorties adaptées à tous les âges

Maternelles, élémentaires et ados ont bénéficié d'un programme d'animations soutenu au cours de l'année scolaire 2022/2023.



➤ Rétrospective

- 4 sorties inter-centres avec les communes de Bailleval et Etouy ont été organisées. L'occasion de proposer des grands jeux en équipe et d'aller à la rencontre des copains.
- Une quinzaine de sorties ludiques et pédagogiques organisées au total pour nos groupes « maternelles » et « élémentaires » (ex : Youpi Parc de Chambly, musée de la nacre à Méru, Zoo d'Amiens, Sucrierie de Francières, Cité Souterraine de Naours...).
- Des rencontres, des collaborations avec l'AYPEAH (fête des enfants), des intervenants extérieurs pour des apprentissages manuels (ex : avec Mme Tatiana Rémy pour des créations de cartes de Noël...), des ateliers avec la Maison de la chasse...
- Des spectacles (Noël, bal).
- Des soirées à thèmes pour nos ados (jeux de société, jeux vidéo, ateliers culinaires...) qui forment « le pôle jeune ».



➤ Le projet Kids Transfo Nature

Cette année 2023 a été également l'année de l'inauguration du transformateur du projet « Kids Transfo Nature » situé non loin de la mairie, rue de Faÿ, repeint par les enfants des services d'aide et d'intégration des déficients visuels (SAIDV) et les enfants de l'accueil de loisirs.

Le projet consistait à transformer en peinture, avec comme thème la faune et la flore locale, un transformateur. Pour cela, les différents intervenants ont mis en place des activités autour de ce thème tout au long de l'année, lors de rencontres, pour concrétiser le projet au mois d'avril, pendant les vacances, et peindre le transformateur avec l'aide d'une artiste peintre « Le Pinceau rouge ».

Les projets d'animations 2023/2024 : 4 thèmes

- de janvier à juin 2023 « La Nature Enchantée »,
- été 2023 : « Ambiance Rétro »
- octobre à décembre 2023 : « Le Tour du Monde du Rugby »
- janvier à juin 2024 : « Nos régions ont du Talent ».

Axes de travail : le développement de l'enfant par les activités, le respect et la responsabilisation.



SOUVIENS-TOI DU VASE DE... NEUENGAMME !

Tous les habitants de notre commune ont en mémoire les événements du samedi 17 juin 1944, date de l'encerclement du hameau de Boulincourt par les soldats allemands, de l'arrestation puis de la déportation de 20 personnes, des hommes de tous âges. Dix-sept d'entre eux ne survivront pas au régime concentrationnaire, trois en reviendront.



Vue du camp de concentration de Neuengamme, Allemagne, pendant la guerre.



Neuengamme: Magasin de l'atelier de poterie où l'on peut y voir les pièces fabriquées et tout particulièrement le visage d'un certain Adolf de triste mémoire!



Vase de Neuengamme visible à la mairie d'Agnetz.

Tout d'abord conduits à Compiègne pour y être, dans un premier temps, incarcérés à la maison d'arrêt, ils furent, après avoir été interrogés, transférés au camp de Royallieu, puis embarqués le 15 juillet 1944 dans des wagons à destination, pour certains d'entre eux, du camp de concentration de Neuengamme, installé dans une briqueterie désaffectée.

La présence d'argile dans ce camp, donna l'idée aux gardiens SS d'y établir un atelier de poterie et d'y faire travailler des prisonniers pour fabriquer de nombreux objets en terre cuite.

Alors que j'étais en activité, lors de l'un de mes déplacements en Allemagne, j'eus l'occasion de rencontrer un employé allemand de la firme à laquelle j'appartenais. Un soir, alors que nous devisions autour d'un verre servi au bar de l'hôtel, j'en vins à évoquer la rafle de Boulincourt et la déportation au camp de Neuengamme des personnes arrêtées. C'est alors qu'il me fit une confidence étonnante. Mon père, me dit-il, était l'intendant du camp de Neuengamme! Quelques semaines plus tard, lors d'un autre déplacement, je rencontrais à nouveau cette même personne qui me donna un vase fabriqué par un déporté dans l'atelier de poterie du camp et qui lui venait de son père.

« Il sera mieux chez vous que chez moi, me dit-il. Pour moi, il me rappelle un passé peu flatteur de mon père. »

Après avoir conservé ce vase chez nous pendant plusieurs années, mon épouse Colette et moi, avons décidé d'en faire don à la municipalité d'Agnetz. Ce vase est maintenant exposé dans une vitrine au premier étage de la mairie. Au fond de ce vase, comme marque de fabrique, le triste sigle: **SS**.

André Dessaint • Association culturelle d'Agnetz

ECHOS D'AGNETZ,

Extraits des échos du Journal de Clermont paraissant deux fois

Mercredi 9 janvier

Un incendie a détruit dimanche soir un hangar appartenant à Monsieur Henri Mareschal, cultivateur. Le bâtiment long de 30 mètres contenait une batteuse et une grande quantité de récoltes qui ont été la proie des flammes. Les dégâts sont évalués à 80.000 francs. On ignore les causes du sinistre.

Mercredi 19 mars

Le feu a détruit quatre meules appartenant à Monsieur Tarralle, cultivateur, et évaluées à 10.500 francs. Les habitants, accourus dès les premières flammes, ont arrêté et remis aux gendarmes, un trimardeur, Alexandre Lambert, quarante ans, plusieurs fois condamné et qui était couché dans une meule.

Samedi 26 avril

A la suite de l'incendie qui détruisit le 15 mars dernier quatre meules appartenant à M. Amédée Tarralle, cultivateur à Agnetz, le trimardeur Alexandre Lambert avait été arrêté.

A l'instruction, il reconnut bien avoir couché dans la meule, mais nia obstinément avoir allumé un feu. En conséquence, Monsieur Babin, juge d'instruction à Clermont, vient de le faire bénéficier d'un non-lieu.

Samedi 3 mai

Il y a environ trois mois, un jeune homme, se disant représentant de commerce se présentait à Agnetz, chez les parents de soldats morts pour la

Patrie et leur soumettait des modèles de plaques funéraires en émail destinées à recevoir les photographies des glorieux héros.

L'homme avait de belles manières et, détail stupéfiant, il était accompagné du garde-champêtre de la localité, ce qui avait inspiré confiance à ses clients. Une dizaine de familles d'Agnetz et des hameaux de Faÿ, Gicourt et Ronquerolles firent des commandes et versèrent des acomptes variants entre 45 et 75 francs. Les jours passèrent et les livraisons ne venaient jamais : les bonnes gens ont compris qu'ils avaient été joués par l'odieux escroc. Ils ont prévenu la gendarmerie. Au garde-champêtre qui le pilotait, le chevalier d'industrie avait exhibé des papiers au nom de Roger Hennon, représentant de commerce à Lille.

Samedi 24 mai

L'escroc est pincé. On a arrêté à Paris l'escroc qui avait opéré dans les hameaux de la commune, ainsi qu'à Fitz-James. C'est un nommé Roger Hennon, engagé au 23^e régiment colonial.

Vol. Pendant la nuit, on a volé pour 30 francs de grillage à Ch. Vigneron, machiniste.

Incendie. Un incendie s'est déclaré samedi matin chez M. Portier à Agnetz. En noyant les décombres, les pompiers ont découvert le corps carbonisé de M. Hildebert Portier, 67 ans. Un fragment de lettre que les flammes avaient épargné a permis de constater qu'il s'agissait d'une mort volontaire. Le défunt avait tracé d'une main tremblante ces mots désespérés.

«Je profite de l'absence de ma femme pour mettre le feu à la maison et me pendre».

Mercredi 20 août

Un particulier disposant de quelques heures de loisir a eu tôt fait de visiter les curiosités de la ville ; en prolongeant sa promenade vers l'ouest il a eu la satisfaction de découvrir dans la verdure d'un coteau une charmante église qui l'a d'autant plus intéressé qu'il a depuis longtemps voué une partie de son cœur à l'archéologie ; après en avoir admiré l'extérieur, il a pénétré dans le temple et y a vu, appendue au-dessus de chaque bénitier, une pancarte que tout visiteur était invité à détacher ; elle mentionne en ordre et de façon détaillée toutes les curiosités du monument : style de chacune des parties, statuettes, œuvres d'art diverses, vitraux etc. les dernières lignes du texte prient le visiteur de raccrocher avec soin la pancarte et sollicitent de sa bonne volonté quelque obole en faveur de l'église. Ce procédé est de la plus haute initiative ; il mérite d'être connu, propagé et imité dans les églises, chapelles et monuments qui présentent quelque particularité remarquable ; c'est une excellente manière de faire l'éducation du public et de l'intéresser aux richesses de notre art national. Ainsi les érudits sont guidés dans leurs recherches et les ignorants sentent la nuit obscure de leur intelligence percée d'une clarté inattendue et salutaire. Et comme il n'y a pas de raison de taire le nom de la localité, qu'on sache qu'il s'agit bien de la coquette et pittoresque commune d'Agnetz.

IL Y A 100 ANS !

par semaine, le mercredi et le samedi en 1924.

Mercredi 3 septembre

Le feu. Jeudi dernier, le feu s'est déclaré dans un hangar appartenant à M. Lejeune Henri, cultivateur à Gicourt et contenant 2 meules de grain et 3 meules de paille battue. Tout a été brûlé, malgré les secours des voisins qui durent passer la nuit pour noyer les décombres et protéger les maisons avoisinantes. On ignore les causes de ce sinistre.

Mercredi 10 septembre

Après le sinistre. Les pertes de M. Lejeune de Gicourt s'élèvent à près de 50.000 francs. Le hangar incendié contenant 4.000 gerbes de blé, 4.500 d'avoine, 400 de bisaille et 3.000 de paille.

Mercredi 24 septembre

On réclame. Les habitants d'Agnetz (agglomération principale), de Faÿ, de Boulincourt, de Ramecourt, de Gicourt et de La Croix-St-Laurent, se plaignent de n'avoir qu'une seule distribution postale par jour alors qu'il y a deux distributions à Ronquerolles où se trouve le bureau de poste. Ils demandent que les deux distributions qui avaient lieu auparavant dans toute la commune soient rétablies en vertu du principe ; égalité pour tous.

Samedi 4 octobre

Tribunal Correctionnel de Clermont. En rentrant chez lui à bicyclette, le jeune Raymond Briquet, 17 ans, a été heurté à l'angle des rues de la Gare et de Compiègne par une voiture

hippomobile conduite par M. Georges Fruchs, chef de culture à Agnetz. Le jeune homme tomba sur la chaussée, se blessa grièvement à la tête et perdit connaissance. Des témoins de l'accident le transportèrent immédiatement dans un débit voisin où le docteur Parmentier qu'on est allé prévenir, vint lui donner ses soins. Au cours de l'enquête, M. Fruchs a déclaré qu'à son avis la cause de l'accident est due à l'imprudence du cycliste. Tout autre cependant est la version donnée par la victime. Le tribunal condamne le prévenu à 100 francs d'amende avec le bénéfice de la loi du sursis.

Samedi 8 novembre

Rixe sanglante. Au hameau de Gicourt, une rixe a éclaté dans un débit entre ouvriers français et italiens au cours de laquelle deux de ces derniers, les frères Rino et Attili Cantone, travaillant sur la voie ferrée, ont été grièvement blessés.

Mercredi 12 novembre

Nous avons relaté dans notre dernier numéro, la rixe entre français et italiens, survenue au hameau de Gicourt. Voici aujourd'hui de plus amples renseignements sur cette affaire qui viendra sans doute devant le tribunal correctionnel.

Il n'est pas toujours facile dans ces sortes d'affaires d'établir les torts de chacun. Nous nous contenterons donc de relater les faits, grosso modo, tels qu'ils résultent des témoignages recueillis.

Vers huit heures du soir, M Charles

André Dessaint

Association culturelle d'Agnetz

Martin âgé de 60 ans, entra avec son fils Louis et son gendre M. Maurice Delley. Les places étaient rares dans le café. M. Martin père vit deux chaises libres à la table d'ouvriers italiens. Il alla pour les prendre.

- Elles sont prises dit un des Italiens

- Je m'en f... répondit M. Martin

Et il s'en empara.

Une heure plus tard la discussion reprit. Des paroles. On passa vite aux coups. Ce fut une véritable bataille rangée au cours de laquelle le matériel de M. Delahoche passa un mauvais quart d'heure. Commencée par des coups de poings que M. Martin père déclara avoir reçus, la lutte se continua par des coups de queue de billard, des jets de verres et de chaises au grand émoi de la société présente.

Deux italiens, les frères Cantone ont été blessés.

Le premier, Rino, 24 ans, marié, terrassier à l'entreprise Drouard à Ronquerolles, a reçu de nombreuses contusions et porte une blessure au poignet gauche. Le second, Attili, 27 ans, marié également et travaillant avec son frère porte deux fortes blessures au sommet du crâne ainsi qu'une blessure à l'oreille droite. Sans offrir d'inquiétude, l'état de ce dernier blessé est cependant d'une certaine gravité. La gendarmerie a ouvert une enquête pour établir les responsabilités de chacun.

Quant à M. Delahoche, il se plaint du bris de 25 verres, de 2 carreaux, d'une bouteille, de 2 queues de billard, d'une chaise. Il déplore également la perte d'une paire de rideaux et la crevaison de son tapis de billard. On voit, d'après cela, que la lutte a été chaude !

FÊTES ET CÉRÉMONIES

FIDÈLE À CE QUI MARCHE !

La commission « Fêtes et cérémonies » a comme chaque année orchestré l'organisation des événements phares de la commune : vœux du maire, fête de la Saint-Jean, marché fermier et artisanal, cérémonies commémoratives... En amont comme en aval, rodés ou pas, chacun de ces rendez-vous nécessite l'investissement de nombreux moyens financiers, matériels et humains. Un grand merci à tous les intervenants, qu'ils soient bénévoles ou pas, exposants, artistes ou visiteurs, agents communaux des services techniques et administratifs, élus... qui contribuent à rendre notre commune toujours plus attractive.

Votre élu référent :

Bruno EVRARD

Maire-adjoint aux fêtes et cérémonies et au patrimoine bâti





LES MANIFESTATIONS

➤ **Mardi 9 janvier 2024 : Vœux du maire**

Organisateur : Municipalité
Salle du Parc

➤ **Samedi 16 et dimanche 17 mars 2024 : 11^{ème} édition du Trail de la p'tite vadrouille**

Organisateur : AS Athlétisme
Départ : Plateau sportif derrière la mairie

➤ **Dimanche 31 mars 2024 (Pâques) : Brocante de Boulincourt et fête foraine**

Organisateur : Comité des fêtes

➤ **Lundi 1^{er} avril 2024 : Chasse aux œufs de Pâques à Boulincourt**

Organisateur : Comité des fêtes

➤ **Dimanche 7 avril 2024: Repas des aînés**

Organisateur : CCAS / Municipalité

➤ **Dimanche 19 mai 2024 (Pentecôte) : Brocante d'Agnetz**

Organisateur : Comité des fêtes

➤ **Dimanche 26 mai 2024 : Exposition canine nationale**

Organisateur : Municipalité et Centrale canine de l'Oise
Stade Serradimigni

➤ **Vendredi 7 juin 2024 : Concert "Celebration Days" à 20h30**

Organisateur : CAL du Clermontois (sur réservation)
Salle du Parc à Agnetz

➤ **Samedi 29 juin 2024 : Fête de la Saint-Jean**

Organisateur : Municipalité
Stade Serradimigni

➤ **Du 21 au 23 août 2024 : Agnetz Estival**

Organisateur : CCAS/Municipalité
Stade Serradimigni

➤ **Samedi 24 août 2024 : Jeux Intervillages**

Organisateur : Comité des fêtes/ Municipalité
Stade Serradimigni

➤ **Dimanche 29 septembre 2024 : Marché fermier et artisanal**

Organisateur : Municipalité
Stade Serradimigni

➤ **Dimanche 8 décembre 2024 : Arbre de Noël**

Organisateur : Comité des fêtes

➤ **Fin décembre 2024 : Marché de Noël**

Organisateur : Comité des fêtes
Place Jean Jaurès à Ronquerolles



VIE ASSOCIATIVE



LES ASSOCIATIONS : UN MOTEUR D'ATTRACTIVITÉ

Les associations jouent un rôle majeur dans les communes. À Agnetz, elles participent activement à l'animation de nos 5 hameaux et favorisent le lien social entre les habitants. Elles interviennent sur l'ensemble du territoire agnessois dans des domaines variés comme la culture, le sport, l'environnement, la vie scolaire...

Le dynamisme de nos associations est donc un facteur particulièrement important du développement et de l'amélioration de notre cadre de vie et à ce titre, les nombreux dirigeants et adhérents qui s'engagent bénévolement tiennent un rôle essentiel dans l'animation du «vivre ensemble».



► Commune et associations : un appui réciproque !

Consciente que les associations participent à rendre notre commune encore plus attractive, la municipalité leur a toujours accordé le soutien et l'attention qu'elles méritaient. C'est un appui réciproque ! La municipalité fournit les infrastructures (matériels, salles des fêtes, salle de sport...) et apporte annuellement un soutien financier à chacune d'elles et en retour les associations amènent leur dynamisme, leur savoir-faire pour collaborer sur certains événements avec la commission fêtes et cérémonies ou pour tout simplement porter certaines manifestations locales telles que les brocantes, l'arbre de Noël, la fête foraine, la fête des écoles, l'organisation de concerts, de spectacles, d'expositions culturelles, de compétitions sportives...

Votre élu référent :

Emmanuel BERNADICOU

Maire-adjoint aux
associations,

à la jeunesse et à
l'environnement





► Bienvenue !

Soan LEFÈVRE né le 03 janvier 2023
Émilie CABANÈS née le 16 janvier 2023
Olivia SYLVIA née le 23 février 2023
Jeanne BUIRETTE née le 09 juin 2023
Lila MONGE née le 10 juillet 2023
Zoé BOISGUERIN née le 24 juillet 2023
Henri GODRY né le 17 août 2023
Tymaël MÉLANGER né le 31 août 2023
Aaron BOCHARD né le 19 septembre 2023
Arthur AVICE né le 24 septembre 2023

► Félicitations !

Stéphane FESSARD et **Mika THEODOROU**
mariés le 20 mai 2023
Cédric HENRY et **Céline DANHIEZ**
mariés le 27 mai 2023
Julien PASBECQ et **Christelle COURCELLE**
mariés le 03 juin 2023
Fabien BELLAMY et **Carine LEFEVRE**
mariés le 03 juin 2023
Bruno MOUALEK et **Sophie JAUNEAU**
mariés le 01 juillet 2023
Ludivine ROBERT et **Alexia VANDEVILLE**
mariées le 05 août 2023
Walid EDDAM et **Sirine DAHMANI**
mariés le 19 août 2023
Mathieu ARNAL et **Louise BAUDART**
mariés le 01 septembre 2023
Jonathan CLAIRAY et **Johanna PILLITTERI**
mariés le 21 octobre 2023



► Condoléances

Alain MAHIEUX
décédé le 07 janvier 2023
Marie-France DESCAMPEAUX
décédée le 01 mars 2023
Annette TOUSSENEL
décédée le 07 avril 2023
Monique GENAILLE
veuve **BEEUWSAERT**
décédée le 26 mai 2023
Nicolas TASSEL
décédé le 27 mai 2023
Colette HOURDÉ
veuve **DUCOLLET**
décédée le 01 août 2023
Laurent TARLÉ
décédé le 04 octobre 2023
Dominique LANZINI
décédé le 20 octobre 2023
Claude CARTIER
décédé le 21 octobre 2023
Raymonde BOURLETTE
veuve **CRETTE**
décédée le 04 novembre 2023
Georgette BLANCHE
veuve **FRAISSE**
décédée le 10 décembre 2023



INFOS PRATIQUES



➤ Mairie d'Agnetz

78 rue de Faÿ
60600 AGNETZ
☎ 03 44 68 23 00
✉ mairie@agnetz.fr
🌐 www.agnetz.fr
📍 Mairie d'Agnetz

La mairie vous accueille :

- du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

➤ Jours de collecte des déchets

Attention, changement des jours de collectes depuis le 08 janvier 2024

	AGNETZ	EXCEPTIONS (impasse des Prés à Foulon, rue des sources, rue de la croix verte, rue Robert Lavallée)
Collecte du tri sélectif	JEUDI MATIN	LUNDI MATIN
Collecte des ordures ménagères	LUNDI MATIN EN SEMAINE PAIRE soit 1 fois toutes les 2 semaines	MARDI MATIN EN SEMAINE PAIRE soit 1 fois toutes les 2 semaines
Collecte des déchets verts	MARDI MATIN - Du 11 mars au 28 avril 2024 - Du 06 mai au 14 juillet 2024 - Du 12 août au 1 ^{er} décembre 2024	
La collecte du verre se fait en point d'apport volontaire		
Besoin d'un conteneur, d'un composteur... d'accéder à la déchèterie de Breuil-le-Sec, un contact : Communauté de Communes du Clermontois - ☎ 03 44 50 85 00 - 🌐 www.pays-clermontois.fr		

➤ Le bruit

Les particuliers peuvent utiliser des appareils à moteur thermique ou électrique pour jardiner ou bricoler : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

➤ Numéros et adresses utiles

- **CCAS** (ligne de convivialité du lundi au vendredi) **07 63 34 94 33**
- **École élémentaire du Parc**..... Tél/Fax : **03 44 50 53 23**
63 rue des marais 60600 AGNETZ
Horaires : 8h45/12h et 14h à 16h45
- **École maternelle du Petit Prince**..... Tél/Fax : **03 44 50 12 13**
1 rue de l'Abbaye 60600 AGNETZ - Horaires : 9h/12h et 14h/17h
- **ILEP**..... **03 44 19 13 53**
Cantine, périscolaire (garderie) et accueil de loisirs (mercredi et vacances)
acm.agnetz@ilep-picardie.com
- **Bibliothèque municipale** **03 44 78 37 72**
- **Pharmacie des 5 hameaux**..... **03 44 50 38 08**
- **Pharmacie de garde**..... **3237** ou **www.3237.fr**
- **Presbytère de Clermont**..... **03 44 50 01 04**
- **Gendarmerie de Clermont** **03 44 50 02 21**
- **Hôpital général de Clermont** **03 44 77 33 00**
- **SUEZ** (Service d'urgence 24h/24) **0 977 401 119**
- **ENEDIS** (Service d'urgence)..... **0 972 675 060**
- **GRDF** (Service d'urgence sécurité gaz)..... **0 800 473 333**
- **Sous-Préfecture de Clermont**..... **03 44 06 12 60**
- **Centre des Impôts de Clermont**..... **03 44 50 86 86**
- **Collège Jean Fernel à Clermont** **03 44 50 51 69**
- **Collège Sainte Jeanne d'Arc à Agnetz** **03 44 50 05 24**
- **Ecole privée Notre Dame de la providence à Clermont** **03 75 00 73 59**
- **Lycée Cassini à Clermont**..... **03 44 68 28 28**
- **BTP CFA Picardie Agnetz**..... **03 44 78 29 00**
- **Apprentis d'Auteuil à Clermont**..... **03 44 68 57 98**
- **Centre aquatique de Fitz-James** **03 44 78 83 37**
- **Maison de la chasse et de la nature à Agnetz** **03 44 19 40 40**
- **Maison de la petite enfance à Clermont**..... **03 44 68 50 80**
- **Maison départementale de la solidarité à Clermont**..... **03 44 10 78 30**
- **Service de portage de repas à domicile à Clermont**..... **03 44 68 27 41**
- **Conseil départemental de l'Oise à Beauvais**..... **03 44 06 60 60**

LUCAS

RESTAURANT



Gault & Millau

MAISON DE QUALITÉ Agnès

logis HOTELS RESTAURANTS

Ensemble catholique d'enseignement sous contrat avec l'état

ÉPANOUISSEMENT FRATERNITÉ PERSÉVÉRANCE



ENSEMBLE SCOLAIRE
NOTRE-DAME DE LA PROVIDENCE
SAINTE JEANNE D'ARC

École Notre Dame de la Providence & Collège Sainte Jeanne d'Arc

de la petite section de maternelle à la troisième
Demi-pension - Péri-scolaire - Étude CLAD et ULIS
60600 CLERMONT - AGNETZ

École : 03 75 00 73 59
Collège : 03 44 50 05 24
secretariat@sja-agnetz.fr



SPRID

PEINTURE

Particuliers, Industries et Collectivités

Traitement métaux
Ravalement
Isolation thermique par l'extérieur

Peinture
Décoration
Revêtement de sols

68 rue des 40 mines
Zac de Ther
60000 ALLONNE

240 rue des longues raies
60610 LACROIX-ST-OUEN

Tél. : 03 44 02 16 02
Email : sprid@sprid.fr

Fax : 03 44 02 19 15
www.sprid.fr



A.I.D. Bâtiment

INGENIERIE et DESSIN en BÂTIMENT

577, rue de la Croix Verte
60600 AGNETZ

Tél. : 03 44 78 79 44

E-mail : contact@aid-batiment.com

AU FIL DES SAISONS

Yoanns LOTH

06.17.34.27.01

services à la personne

Entretiens et créations adaptés à chaque époque de l'année
Toutes tailles, Elagages et Tontes - Pose de Clôtures
Plantations, aménagements ext. - Petits terrassements

9, Rue des Blatriers
60510 LA RUE ST PIERRE

au-fil-des-saisons-@hotmail.fr

BÂTISSEURS DE VOTRE TERRITOIRE



TERRASSEMENT
TRAVAUX ROUTIERS
RÉSEAUX D'EAU
ET ASSAINISSEMENT
AMÉNAGEMENT URBAIN



OISE TP

→ www.lhotellier.fr
30 Avenue Salvador Allende
60000 Beauvais



SAS DESTREE

Élagage dangereux - Terrassement

BOIS DE CHAUFFAGE

LIVRÉ OU LIBRE-SERVICE

LA NEUVILLE EN HEZ

06 13 96 74 29 - laurentdestree@aol.com